

Projet pédagogique de
l'accueil périscolaire et de
l'accueil de loisirs de
Norroy les Pont-à-Mousson

Sommaire

I/ Le cadre.....	p.3
A/ Présentation.....	p.3
B/ Le public.....	p.3
C/ Les dates de fonctionnement.....	p.3
D/ L'équipe.....	p.3
II/ Objectifs pédagogiques.....	p.3
A/ Le projet éducatif.....	p.3
B/ Objectifs pédagogiques.....	p.4
III/ L'organisation du travail d'équipe.....	p.6
A/ Rôle de chacun.....	p.6
B/ Les activités.....	p.7
C/ Les réunions.....	p.8
IV/ Le projet de fonctionnement.....	p.9
A/ Aménagement de l'espace.....	p.9
B/ Vie quotidienne.....	p.9
1/ Le repas et son environnement.....	p.9
2/ Le goûter.....	p.10
3/ Le repos et le temps calme.....	p.10
4/ Journée type enfant.....	p.10
5/ Organisation des temps d'hygiène.....	p.13
6/ Infirmerie.....	p.13
7/ Mesures envisagés en cas d'accueil d'enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps.....	p.13
8/ Règles de vie.....	p.14
9/ Partenaires.....	p.14
V/ Evaluation du projet.....	p.14

I/ Le cadre

A/ Présentation

L'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs se déroulent dans la même structure. Il s'agit d'un accueil collectif de mineurs sans hébergement. Cette structure est organisée par la mairie de Norroy les Pont-à-Mousson. Elle est située à proximité de l'école et comprend une salle de restauration, un office, une salle de jeux et d'activités, une bibliothèque, une salle informatique, espaces sanitaires adaptés aux enfants, des espaces de rangement, une cour avec une structure de jeux et un terrain de tennis.

B/ Le public

Cette structure accueillera les enfants scolarisés de la petite section de maternelle (3 ans) au CM2 durant les jours d'école (les lundis, mardis, jeudis et vendredis) le matin, le midi et le soir ainsi que le mercredi toute la journée. L'accueil de loisirs ouvrira ses portes pendant les vacances scolaires. La capacité d'accueil de la structure est de 58 enfants.

C/ Les dates de fonctionnement

Les enfants seront accueillis les jours d'école, du 3 septembre 2018 au 5 juillet 2019. Ils seront accueillis le matin de 7h30 à 8h25, le midi de 11h45 à 13h45 et le soir de 16h30 à 18h30 les jours d'école et 07h30 à 18h30 le mercredi.

Pendant les vacances scolaires, les enfants seront accueillis de 7h30 à 18h30.

L'accueil de loisirs sera ouvert :

- du 22 octobre 2017 au 26 octobre 2018
- du 11 février 2018 au 15 février 2019
- du 08 avril 2015 au 12 avril 2019
- du 08 juillet 2015 au 19 juillet 2019
- 2 semaines à définir, soit les 2 dernières semaines soit les 2 semaines du milieu.

D/ L'équipe

L'équipe d'encadrement est composé de :

- une directrice titularisée BAFD : Coralie Schnegg
- animatrices titularisées BAFA ou équivalent (CAP petite enfance) : Corinne Henry, Géraldine Laye

II/ Objectifs pédagogiques

A/ Le projet éducatif

Extrait du projet éducatif :

« L'accueil périscolaire proposé par Norroy les Pont-à-Mousson joue un rôle social évident, compte tenu de l'organisation des temps de travail et c'est avant tout un lieu où se mêlent le plaisir, le jeu et le partage dans le respect des valeurs démocratiques ».

La mairie a mûrement réfléchi quant à l'orientation qu'elle souhaite donner à ce temps de loisirs : ce temps d'accueil ne doit pas être vu comme une simple garderie, mais comme un moyen de démocratiser l'accès aux loisirs, de favoriser l'épanouissement de chacun.

Les objectifs éducatifs sont les suivants :

- Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant
- Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité
- Favoriser la créativité de l'enfant

B/ Objectifs pédagogiques

❖ L'enfant

Respecter le rythme de vie des enfants, prendre en compte leurs besoins psychologiques et physiologiques :

-répartir les enfants selon des tranches d'âges

-adapter les activités à l'âge des enfants

-prévoir des activités courtes pour les plus petits

-mettre en place des temps de repos pour les petits et des temps calmes pour les grands

-pendant l'accueil périscolaire :

- Le matin : les enfants ont besoin de calme pour s'éveiller. L'enfant sort du sommeil et il importe de le laisser se réveiller à son rythme. Il faut lui mettre du matériel pédagogique simple lui permettant de jouer, de lire, de dessiner et de pouvoir s'isoler ou se reposer s'il le souhaite.
- Le midi : prévoir des activités variées car les enfants n'ont pas tous les mêmes besoins.
- Le soir : temps de détente et de goûter. La concentration des enfants baissent en fin de journée. S'orienter vers des activités manuelles ou de jeu qui favorisent la détente et le plaisir.

-assurer un accueil du matin et du soir échelonné

Rendre l'enfant acteur de ses loisirs :

- mettre en place des boîtes à idées, un mur d'expression
- être à l'écoute même sur des temps informels
- modifier son planning en fonction de la demande des enfants
- donner à l'enfant la possibilité de faire des choix en proposant des activités variées : activités manuelles/collectives ou activités libres.
- aider l'enfant mais ne pas faire à sa place

Favoriser l'apprentissage des règles de vie en société, l'autonomie et la responsabilité :

- développer le respect d'autrui :
 - Faire évoluer l'enfant dans un univers juste. L'équipe doit véhiculer des valeurs de justice, de solidarité et de partage en intervenant rapidement en cas de conflits, en étant à l'écoute et disponible, en ne faisant pas de différences entre les enfants. L'animateur donne l'exemple dans son langage, ses attitudes, ses tenues.
- mettre en place des jeux faisant appel à l'esprit d'équipe.
- mettre en place des règles de vie adaptées à tous :
 - Ces règles servent à donner des repères clairs et concis aux enfants tout au long de l'année. Il faut les énoncer dès le début, les respecter suivant les besoins avant les activités. Il faut aussi les expliquer et amener l'enfant à réfléchir aux conséquences des transgressions des règles. Elles seront symbolisées par des dessins, des écrits, des photos.
- développer le respect du matériel, des locaux, de son environnement immédiat :
 - Prévoir un aménagement de salle adapté et accessible à tous. Le rangement faisant partie intégrante de l'activité devra être fait par le groupe : inviter chaque enfant à participer à la vie de groupe de manière à lui permettre de trouver sa place et le sensibiliser à la vie collective non scolaire.
 - Mettre en place un système de rangement utilisable par tous
 - Mettre en place des salles gaies, décorées
 - Aménager l'espace avec différents coins
- mettre un responsable de table durant les repas

❖ Les parents

Impliquer les parents dans la vie du centre :

- Valoriser les activités par l'affichage, les expositions
- Mettre en place des goûters
- Participer aux sorties

Impliquer les parents dans des activités :

- Solliciter les familles pour du matériel de récupération

Favoriser les relations avec les parents :

- Afficher le projet éducatif et pédagogique et le mettre en ligne sur le site de la structure
- Etre accueillant, souriant, rassurant lors des temps d'accueil et de départ

Favoriser la communication auprès des parents :

- Afficher à l'entrée de la structure un panneau « infos parents » qui regroupe les menus, les plannings d'activités.
- Mettre à jour régulièrement le site de la structure avec les activités, les menus, des photos
- Distribution de plaquettes d'information si besoin

III/ L'organisation du travail d'équipe

A/ Rôle de chacun

❖ Directrice

- elle est responsable et gère l'ensemble du centre de loisirs.
- elle est le garant du centre, des enfants, des animateurs, du projet pédagogique, des relations entre le personnel permanent salarié du centre.
- elle a également un rôle pédagogique et formateur pour l'ensemble de l'équipe.
- elle est responsable des relations entre les enfants et leurs parents en cas de maladie ou autre si besoin.
- elle est responsable d'une partie ou de l'entière gestion financière et administrative du centre.
- elle peut participer aux animations du centre.

❖ Animatrice

-respecter les règles de présentation

- La politesse
- Un langage adapté aux enfants
- Une tenue correcte
- Le respect des horaires
- Ne pas contredire une autre animatrice devant les enfants

-assumer son rôle auprès des enfants

- Elle est le garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Elle respecte l'enfant en tant qu'individu à part entière
- Elle est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes
- Elle sollicite sans forcer
- Elle propose des activités adaptées aux enfants accueillis et selon la tranche d'âge
- Elle gère complètement son activité (recherche, préparation, rangement)
- Elle connaît les règles pour pouvoir les faire appliquer
- Elle ne crie pas
- Elle applique un langage positif

-communiquer entre directrice et animatrices

- Partage des expériences
- Ecoute des collègues
- Acceptation d'un avis différent du sien
- Communication de toutes informations
- Entraide entre collègues
- Information rapide à la responsable de tous les incidents ou accidents survenus en son absence ou dans un groupe

B/ Les activités

L'activité est un puissant facteur de développement de l'individu. C'est en agissant que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, l'équipe d'animation met en place des activités afin de répondre aux mieux aux besoins des enfants. L'activité est une source d'enrichissement et de développement, il ne s'agit pas seulement d'occuper les enfants mais de concevoir un cadre favorisant la créativité. Il sera élaboré un programme d'activité.

Les activités adaptées à l'âge des enfants, doivent être suffisamment variées et organisées de manière à répondre à leurs besoins psychologiques et physiologiques. Les domaines d'activités sont nombreux.

Il pourra être possible de proposer :

- Des jeux sous différentes formes : ils développent le sens de l'observation, l'habileté motrice, la mémoire, la créativité...
 - les jeux éducatifs : lotos, puzzles, cubes, encastresments...
 - les jeux sportifs et les jeux d'équipe
 - les jeux de société, jeux de construction, d'assemblage
 - les grands jeux ou journée à thème
 - les jeux de communication

- Atelier motricité : poursuivre la découverte de leurs corps en associant des mouvements et des gestes coordonnés. Pour cela, ils pourront s'exercer sur de petits parcours aménagés de :
 - tapis sur lesquels ils pourront sauter ou rouler
 - des cerceaux dans lesquels il faudra sauter
 - des petits obstacles
 Les parcours proposés seront modifiés et adaptés à chaque tranche d'âge.

- Activités manuelles : le rôle de l'animatrice est d'inciter l'enfant à s'exprimer, de faire appel à son imagination, l'aider à réaliser différentes œuvres et de permettre à l'enfant d'adapter ses gestes de préhension : modelage, découpage, dessin, peinture, pliage, pâte à sel, bricolage, cuisine...

- Activités d'expression : avec des jeux d'expression pour déverrouiller le corps, des jeux de confiance, des jeux avec la prise en compte de l'autre. Les activités d'expression passent aussi par des comptines, des chants.

- Ateliers de lectures d'histoires : pour permettre à l'enfant d'enrichir son vocabulaire, son imagination et ses connaissances de façon ludique.

- Activités de découverte : sorties proposées dans l'année.

Trois attitudes possibles de l'animatrice face à l'enfant :

- Lui laisser son besoin de s'exprimer seul ou de vivre quelque chose avec d'autres enfants : les animatrices ne laissent pas l'enfant à l'abandon et n'oublient pas sa surveillance. Un enfant qui ne fait rien n'est pas forcément un enfant qui s'ennuie, il peut seulement avoir besoin d'un temps calme. (l'animatrice veille à ce que l'isolement ne relève pas d'un mal-être et est vigilant au risque de comportement de repli)

- Jouer avec eux : l'animatrice devient partenaire de jeu de l'enfant et un joueur à part entière. Ainsi, l'enfant peut vivre l'activité en situation « d'égalité » avec l'animatrice ce qui crée le lien enfant/animatrice.

- Proposer des jeux : l'animatrice donne l'occasion aux enfants de découvrir de nouveaux jeux.

C/ Les réunions

-les réunions de préparation :

- Auront lieu avant chaque période et seront au nombre de trois
- Une à deux réunions pour préparer les petites vacances
- Deux à trois réunions pour préparer les grandes vacances

-les réunions quotidiennes :

- En utilisant des temps informels dans la journée pour parler du déroulement de la journée, des activités, repas, éventuellement des problèmes. Cela permet à la directrice d'être au courant des faits de la journée.
- Effectuer des réunions si nécessaires pour parler de l'ambiance de l'équipe et des questions diverses.

IV/ Le projet de fonctionnement

A/ Aménagement de l'espace

Les enfants doivent trouver suffisamment de repères pour qu'ils se sentent bien. A l'entrée de l'accueil, il y aura un panneau d'affichage pour transmettre les informations. Afin que les journées se déroulent dans les meilleures conditions, la structure sera aménagée de la manière qui suit :

- Un coin ludothèque composé de différents espaces de jeux : construction, assemblage, petites voitures, dînettes, poupée, loisirs créatifs, jeux de société...
- Un coin vestiaire
- Un coin repas
- Un coin calme aménagé avec un salon de lecture avec des tapis, des coussins et une bibliothèque
- Un terrain de tennis pour les jeux extérieurs
- Une structure de jeux dans la cour
- Un coin informatique
- Un coin d'écoute musical

Ces différents lieux doivent rester calmes, les enfants peuvent y discuter mais sans hurler, ni courir, et y jouer sereinement. Les animatrices veilleront au respect des règles de vie.

B/ Vie quotidienne

1/ le repas et son environnement

Les repas sont préparés par un traiteur agréé par le service vétérinaire et se composent d'une entrée, d'un plat de résistance, d'un fromage et d'un dessert. Chaque semaine les repas seront affichés sur le panneau d'affichage. Le repas est un moment d'éducation à la santé, l'hygiène et la prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré. Les repas se préparent par une mise en condition calme. L'animatrice doit créer une atmosphère propice qui commence dès la sortie des classes. La fonction du repas est bien sûr de répondre aux besoins fondamentaux des enfants, mais c'est aussi un moment de socialisation important. L'animatrice doit être attentive, disponible et présente.

Le repas est aussi un lieu d'apprentissage : prendre le temps de manger, propreté et hygiène de vie, tenir les couverts, couper...

L'animatrice ne doit pas forcer l'enfant à manger, mais au contraire l'inciter à goûter à tout. Elle doit garder le calme à sa table. Les enfants aident au service. Les animateurs ne doivent pas presser l'enfant à manger, mais au contraire l'inciter à prendre son temps. Il s'agit de respecter les autres qui mangent plus lentement et d'attendre que tous aient fini un plat avant de passer au suivant. Ainsi viendra la convivialité.

Par rapport à la nourriture, l'animatrice doit :

- veiller au respect de l'équilibre alimentaire de chaque enfant
- s'asseoir avec les enfants à table
- montrer l'exemple
- veiller au respect des régimes alimentaires de chacun qu'il soit d'origine médicale ou liée à une croyance.

2/ Le goûter

Les goûters sont organisés par la directrice. Ils seront élaborés en fonction des repas de midi. Le goûter est un moment fort dans la socialisation de l'enfant. Nous attendrons que tous les enfants soient arrivés avant de servir le goûter.

3/ Le repos et le temps calme

Nous veillerons à faire alterner les temps calmes et les temps actifs dans la journée. Dans une journée, nous devons inclure des temps calmes pour les grands autant que pour les petits. La sieste des petits est de maximum deux heures (pour les vacances scolaires). Le temps calme ou activités libres, c'est le moment où le corps et l'esprit ne sont pas sollicités intensément. Il s'agit des instants consacrés à la lecture, petits jeux...

Ces temps calmes sont spécifiques à certains moments de la journée : matin, midi et soir pendant les vacances scolaires. Lors de l'accueil périscolaire c'est selon l'envie de l'enfant.

4/ Journée type enfant

Accueil périscolaire

Heure	Déroulement	Rôle de la directrice et animatrices		Attention
7h15	Arrivée de l'équipe			Ponctualité
7h30	Début de l'accueil	Animatrice dans la salle est à l'écoute des enfants, encadre ou surveille. Enfants ont accès à des activités calmes et libres (lecture, petits jeux, coloriage...).	Directrice à l'accueil pointe l'enfant et prend les diverses informations concernant l'enfant auprès des parents.	
8h15	Fin de l'accueil	Rangement des jeux, nettoyage des tables, toilettes, lavage de mains, habillage des enfants.		Pas de mixité dans les toilettes
8h30	Départ école	Directrice et animatrice accompagnent les enfants à l'école où ils seront pris en charge par les enseignants.		Ponctualité
8h30 à 11h45	Classe	Les enseignants prennent le relais		
11h45 à 12h	Regroupement des enfants pour l'accueil de midi	Directrice et animatrices vont chercher les enfants à l'école qui mangent à la cantine. Toilettes, mains et passer à table. Une animatrice aura préparé à l'avance la table et aura réceptionné les plats avant. Elle pointe les enfants.		Ponctualité Pas de mixité dans les toilettes
12h à 12h50	Repas	Petits et grands mélangés, une animatrice par table, repas dans le calme et en faisant attention à ce que les enfants se tiennent correctement.		Régimes alimentaires, allergies
12h50 à 13h	Fin du repas	Toilettes, mains		Pas de mixité dans les toilettes
13h à 13h35	Activités	Jeux d'extérieurs ou intérieurs (selon le temps) ou activités libres selon le choix de l'enfant.		
13h35 à 13h45	Fin du temps de midi	Habillage des enfants, directrice et animatrices accompagnent les enfants à l'école où ils seront pris en charge par les enseignants.		Ponctualité
13h45 à 16h30	Classe	Les enseignants prennent le relais		
16h30 à 16h45	Regroupement des enfants pour l'accueil périscolaire	Directrice et animatrices vont chercher les enfants à l'école pour l'accueil du soir. Toilettes, mains et passer à table pour le goûter. La directrice aura préparé le goûter avant et pointe les enfants.		Ponctualité Pas de mixité dans les toilettes
16h45 à 17h15	Goûter	Goûter dans le calme et en faisant attention à ce que les enfants se tiennent correctement.		Allergies
17h15 à 18h30	Départ de 17h15 à 18h30	Activité dirigée ou activité libre ou coin pour les devoirs pour ceux qui le souhaitent dans un endroit calme. Enfant range avant de partir.	La directrice pointe les départs et fait le point avec les parents sur leur enfant s'il y a eu un fait important dans la journée.	

Accueil de loisirs : mercredis et vacances scolaires

Heure	Déroulement	Rôle de la directrice et animatrices		Attention
7h15	Arrivée de l'équipe			Ponctualité
7h30	Début de l'accueil échelonné	Animatrices dans la salle est à l'écoute de l'enfant, encadre ou surveille. Enfant a accès à des activités calmes et libres (lecture, petits jeux, coloriage, jeux de société, de cartes...)	La directrice à l'accueil pointe les enfants et prend les diverses informations concernant l'enfant auprès des parents.	
9h à 9h30	Fin de l'accueil échelonné	Rangement des jeux, nettoyage des tables, toilettes, lavage de mains.		Pas de mixité dans les toilettes
9h30 à 10h	Moment collectif	Animations avec toutes les tranches d'âges ou les enfants proposent des jeux qu'ils ont envie de faire.		
10h	Activités du matin	Les animatrices, qui ont prévu leurs matériels, s'occupent de leurs groupes, gèrent le temps et proposent des jeux si son activité est finie en avance (sans perturber les autres).		Matériel préparé à l'avance
11h30 à 12h00	Fin des activités et arrivée des enfants qui viennent à la demi-journée	Rangement, temps calmes avant le passage aux toilettes, lavage de mains.		Pas de mixité dans les toilettes
12h00 à 13h00	Repas	Petits et grands mélangés, une animatrice par table, repas dans le calme et en faisant attention à ce que les enfants se tiennent correctement. La directrice et les animatrices auront réceptionné les plats et mis la table avant.		Régimes alimentaires, allergies
13h00 à 15h00	Petits : repos	Toilettes, mains, salle de sieste préparée avant le repas		L'équipe pédagogique se relaie pour prendre une pause
13h00 à 14h00	Grands : temps calme	Jeux calmes (jeux de société, jeux de cartes), dessins, activités manuelles (perles, origami...)		
13h30 à 14h00	Départ d'enfant à la demi-journée	La directrice pointe les départs		
14h00 à 16h00	Activités de l'après-midi pour les grands	Proposition d'activités par les animatrices ou par les enfants ou mur d'expression		Matériel préparé en avance
15h00 à 16h00	Activités de l'après-midi pour les petits	Proposition des activités par les animatrices ou mur d'expression		Matériel préparé en avance
16h00 à 16h20	Fin des activités	Rangement, toilettes, mains, la directrice prépare le goûter		Pas de mixité dans les toilettes
16h20 à 17h00	Goûter	Goûter dans le calme en faisant attention à ce que les enfants se tiennent correctement		Allergies
17h00 à 18h30	Départ échelonné	Animatrice dans la salle est à l'écoute de l'enfant, encadre ou surveille. Enfant a accès à des activités calmes et libres.	La directrice pointe les départs et discute avec les parents sur des faits de la journée.	

5/ Organisation des temps d'hygiène

Les enfants de 3 à 5 ans se rendront aux toilettes accompagnés d'un adulte, les autres pourront se rendre aux toilettes tous seuls, mais ils devront en informer l'adulte. Les enfants devront se laver les mains avant et après chaque repas ou collation, après chaque activité et après chaque passage aux toilettes.

6/ Infirmierie

La directrice est responsable du suivi sanitaire. Afin d'assurer cette fonction sanitaire, elle est chargée de :

- s'assurer de la remise des renseignements médicaux de chaque mineur (fiche sanitaire de liaison).
- informer le personnel des allergies médicamenteuses et/ou alimentaires (mettre à jour régulièrement).
- tenir un cahier de soin dans lequel est précisé le soin donné aux mineurs.
- tenir à jour la pharmacie de secours qui est situé dans un placard fermé et non accessible aux enfants.
- administre des médicaments aux enfants, seulement si une ordonnance et une autorisation parentale sont présentes.

Les numéros de téléphone obligatoire sont affichés sur les instructions départementales.

7/ Mesures envisagées en cas d'accueil d'enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps :

La personne handicapée, a besoin de profiter de façon maximale de ses vacances dans un environnement adapté à ses besoins propres, mais non spécifique à l'accueil de personnes handicapées.

L'équipe d'encadrement s'engage, en cas d'accueil d'enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps à :

- Favoriser l'intégration sur le lieu d'accueil de la personne handicapée en lui donnant les moyens d'agir, de vivre et de participer avec les autres enfants.
- Assurer aux membres de l'équipe d'animation une sensibilisation spécifique, pour faciliter l'insertion psychologique et matérielle de la personne handicapée accueillie.
- Prendre connaissance des informations fournies par les personnes handicapées sur leurs besoins spécifiques afin de réunir les conditions optimales de réelle coopération pour un bon déroulement quotidien.
- Organiser, au cours de l'année, des réunions de concertation avec tous les personnels concernés par l'accueil des personnes handicapées afin de s'assurer des conditions de son déroulement et de son adéquation avec le projet initial.

8/ Règles de vie

Les règles de vie seront élaborées au début de l'année scolaire. Elles seront rédigées de manière ludique, accrochées de façon accessible et rappelées aussi souvent que nécessaire aux enfants. Elles peuvent évoluer au cours des semaines. Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs.

9/ Partenaires

➤ La municipalité

C'est notre intervenant principal puisque c'est notre employeur et le gestionnaire de la structure. Propriétaire des locaux et du matériel, elle intervient pour l'entretien, le financement du matériel d'activité et de fonctionnement ainsi que la gestion du personnel.

➤ L'école

L'école est un partenaire important, puisque nous sommes complémentaires et que la transition entre elle et nous doit s'effectuer dans la plus grande sécurité.

Pour un bon partenariat, il faut :

- Communiquer
 - information de notre fonctionnement
 - avertir en cas de soucis ou pour toute information (ex : enfant blessé légèrement= prévenir pour surveiller)
 - mettre à disposition, dans la mesure du possible, nos disponibilités respectives
 - si un enseignant a besoin de transmettre une information à des parents que nous voyons, nous pouvons servir de relais

Nous pouvons également prévoir des projets communs notamment pour le marché de Noël et la kermesse.

V/ Evaluation du projet

Des réunions bilans seront mises en places à intervalles régulières c'est-à-dire à la fin de chaque période. Les outils mises en place seront les retours des parents, des enfants et de l'équipe d'encadrement.

➤ Evaluation des activités

Nous allons nous appuyer sur des critères quantitatifs à savoir évaluer la fréquentation aux animations, l'implication des enfants à la réalisation des projets d'activités, faire un point avec les enfants afin de recueillir leur ressenti.

➤ Evaluation de l'équipe

Nous allons nous appuyer sur des critères qualitatifs à savoir l'évolution de l'enfant, relation au sein du groupe, avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie. L'évaluation de l'équipe passe aussi par :

-les problèmes rencontrés et la recherche de solutions.

-tenue de l'échéancier de chaque projet.

-entretien individuel tous les ans avec la directrice pour évaluer savoir-faire, savoir-être auprès des enfants et l'accueil des parents. Elaborer un bilan sur ses points forts et ses points faibles.

-directrice évalué de la même manière par le conseil municipal. Basé sur le dialogue.

Ces démarches auront pour but d'améliorer la qualité de travail de l'équipe auprès des enfants.

Conclusion

L'équipe d'animation a le souci permanent de répondre et de s'adapter au mieux aux multiples besoins des enfants pour leur permettre de grandir, de s'épanouir et de s'enrichir. Les accueils de mineurs sont des structures à l'écoute des enfants, qui mettent en œuvre les moyens matériels et humains, ainsi que l'organisation qui concourent à la sécurité, au bien-être, au repos et au développement de l'enfant.